CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E56010** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 16/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1993

Raison sociale : SARL RUNGOAT

Forme juridique : SCOP
DEPUIS LE 21/04/2015

Capital : 34 176

2, ZA DE LOGUELLOU
ROUTE DE LA FONTAINE
29800 PENCRAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 390 080 513 RCS

Siret : 390 080 513 00026

Téléphone : 02 98 85 07 60 **Fax :**

Portable : 06 40 16 39 33

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2327

Responsabilité légale :
ARZUR RONAN MANDATAIRE

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C11091L1244000 / 001 523698/9

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C11091L1244000 / 001 523698/9

Site Internet : www.rungoat.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/04/2026

E-mail : contact@rungoat.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 863 180 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	6	02/07/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 17:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E56010** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE **16/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1993
Forme juridique : SCOP
DEPUIS LE 21/04/2015
Capital : 34 176

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 390 080 513 RCS

Siret : **390 080 513 00026**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 2327

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C11091L1244000 / 001 523698/9

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C11091L1244000 / 001 523698/9

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/04/2026

Raison sociale : **SARL RUNGOAT**

2, ZA DE LOGUELLOU
ROUTE DE LA FONTAINE
29800 PENCRAN

Téléphone : 02 98 85 07 60 **Fax :**
Portable : 06 40 16 39 33

Site Internet : www.rungoat.fr
E-mail : contact@rungoat.fr

Responsabilité légale :
ARZUR RONAN MANDATAIRE

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	02/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/07/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/07/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	02/07/2026
o Isolation des combles perdus	02/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/07/2026 17:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.